

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 20 octobre 2022 à 14h.

Au Tribunal Judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal de Paris (75017) PARIS - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **PARIS (75016)**  
**104 rue Michel Ange et 1-3 rue de Varize**  
*Cadastrés section AS n° 9*

LOT N°SIX (6) : UN **APPARTEMENT** au deuxième étage, ascenseur gauche, porte face, comprenant, suivant procès-verbal de description dressé le 20 avril 2021 par Me BENHAMOUR, Huissier de Justice associé à PARIS : hall d'entrée, séjour avec porte-fenêtre sur BALCON filant, cuisine, WC, chambre sur rue, salle de bains, dégagement, dressing, chambre d'enfant avec salle d'eau attenante. Superficie loi Carrez : **98,71 M<sup>2</sup>**. Et les 287/10.089èmes des parties communes générales. *Les lieux sont occupés par la propriétaire.*

LOT N° SOIXANTE ET UN (61) : UN **BOX** portant le numéro 1 au sous-sol, par la rampe d'accès, circulation en face, cinquième porte à droite. Et les 17/10.089èmes des parties communes générales.

LOT N°QUATRE VINGT TROIS (83) : UNE **CAVE** portant le numéro 31 au sous-sol.  
Et les 4/10.089èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 104 rue Michel Ange à PARIS 16<sup>ème</sup>, représenté par son Syndic en exercice, le Cabinet MONTFORT et BON, SAS au capital de 1.232.000 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 337 482 194, dont le siège social est 70 rue Michel Ange à PARIS 16<sup>ème</sup>, lui-même représenté par son Président, domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Giuseppe GUIDARA, Avocat au Barreau de PARIS.

**MISE À PRIX : 211.000 €** (DEUX CENT ONZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

**CONSIGNATION : 21.100 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait et rédigé à PARIS, le 29 août 2022, par l'avocat poursuivant Signé Me Giuseppe GUIDARA.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ▶ Maître **Giuseppe GUIDARA**, Avocat au Barreau de PARIS, 86 rue d'Assas 75006 PARIS, **TEL. 01.43.29.38.77**, Conseil du créancier subrogé dans les poursuites initiales et détenteur d'une copie du cahier des conditions de vente.
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- ▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

Sur les lieux où une visite sera organisée le **mardi 11 octobre 2022 de 14h. à 15h.**